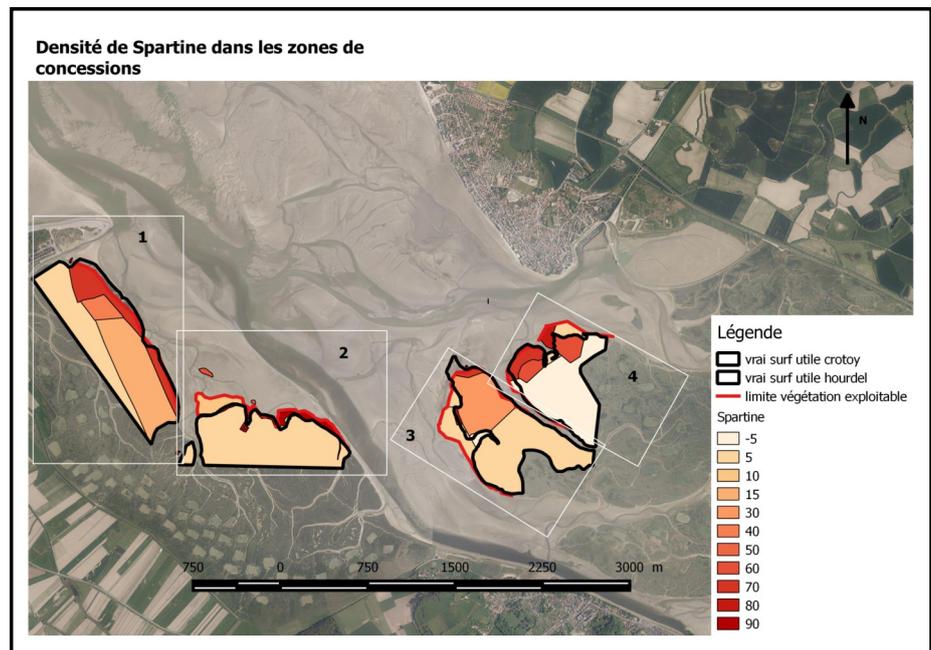


Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, quai Jeanne d'Arc
80230 Saint-Valery-sur-Somme
03-22-26-60-40
www.gemel.org

Suivi 2017 de la Spartine sur les zones de concession de végétaux marins au Hourdel et du Crotoy



Rapport du GEMEL n°17-003
30 novembre 2017

Myriam Vaast

Travail réalisé avec le
soutien financier de :

Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie



Méthodologie :

Les surfaces utiles des zones de concessions de Salicorne ont été parcourues. A l'intérieur de ces surfaces, plusieurs zones ont été définies en fonction du pourcentage de Spartine. Pour chacune de ces zones, sont associés sous forme de pourcentage, la part de Spartine, la part d'autre végétation et la part de sol nu.

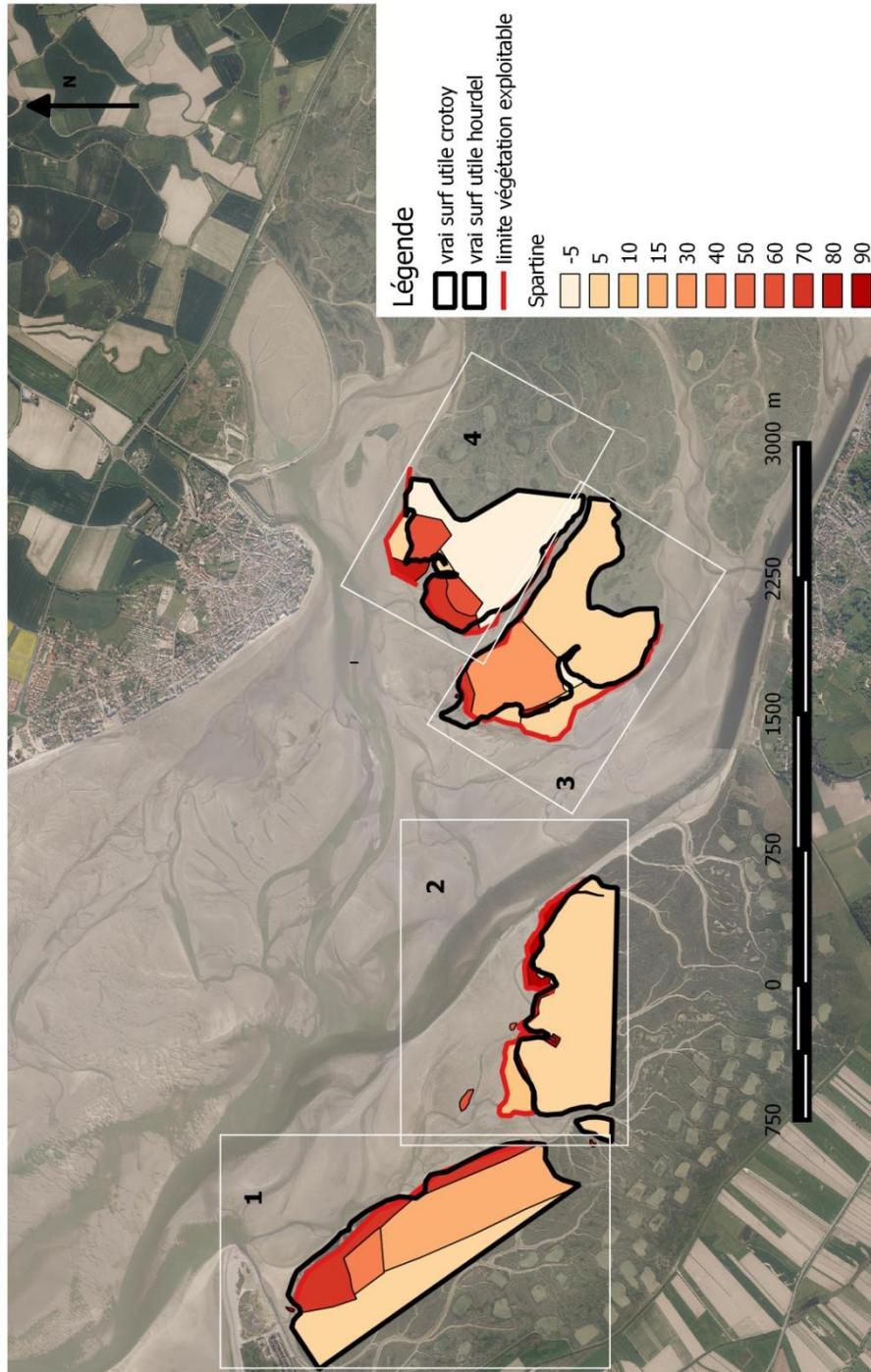
Les différents pourcentages sont estimés en parcourant les zones de concessions. Deux à trois personnes circulent dans la zone et estiment à vue les densités. Les limites entre les densités de Spartine sont définies sur le terrain à l'aide d'un GPS (Trimble Juno 3B). On relève également à l'aide du GPS la limite de végétation exploitable c'est-à-dire la limite basse où l'on trouve encore des espèces exploitables : Aster (*Tripolium pannonicum*), Soude (*Suaeda maritima*), Salicorne (*Salicornia Europea*).

Les données prises sur le terrain : prises de notes, photos et données GPS, sont ensuite exploitées et la cartographie est réalisée à l'aide du logiciel QGIS.

Résultats :

Une cartographie des différentes densités de Spartine sur les zones de concession de Salicorne a été réalisée (voir carte ci-dessous) :

Densité de Spartine dans les zones de concessions



Densité de Spartine dans les zones de concessions (M. Vaast)

Zone 1 : Concession Hourdel

Le long de cette concession en limite de végétation exploitable s'étend une bande de végétation dominée par la Spartine à 70 % sur laquelle on trouve environ 10 % d'autre végétation dont des salicornes et 10 % de sol nu. Cette entité représente 15 ha.

En bordure de cette végétation se trouve une zone moins dense en Spartine (40 %) dominée par les autres végétaux 50 % et sur laquelle il y a environ 10 % de sol nu. Cette entité représente 5 ha.

On relève également une zone plus grande (32 ha) composée de sol nu à 45 % sur laquelle la Spartine est présente à hauteur de 15 % accompagnée d'autres végétaux présents à 10 %. A l'intérieur de cette zone, la Spartine est présente sous forme de bandes qui partent du bas et s'étendent vers le haut.

La Spartine est également présente dans le haut de la concession mais en faible densité (seulement 5 %) les 95 % restant étant des autres végétaux. Cette entité représente 27 ha.

De chaque côté de cette zone de concession, se trouve deux petites taches à 90 % Spartine les 10 % restant étant des autres végétaux. La tache au nord a une superficie d'environ 670 m². La tache au sud a une superficie d'environ 824 m².

Sur cette concession la surface couverte par la Spartine à plus de 50% est de 15 ha.

Zone 2 : Concession Hourdel

La petite et la grande concession présentes dans cette zone sont homogènes, elles sont couvertes par la végétation. Sur ces la zones, la Spartine est peu présente : seulement 5 % et 95 % d'autre végétation. La grande concession à 5% de Spartine a une superficie de 51 ha et la petite concession a une superficie de 2 ha. La Spartine est répartie essentiellement le long des chenaux. Sur la limite basse de la grande concession, la Spartine forme une bande de 6 ha assez dense composée de 90 % de Spartine et de 5 % d'autre végétation et de sol nu.

Devant la zone de concession, s'étend une zone de Spartine répartie sous forme de touffes. Cette surface est essentiellement composée de sol nu. La Spartine y est présente à hauteur de 10 %. La superficie est de 4 ha.

Devant cette zone se trouve une tache de végétation de 4 412 m² dominée par la Spartine à 60 % avec 30 % de sol nu et 10 % d'autre végétation. Il y a également une autre petite zone d'environ 995 m² près de la bande de Spartine à 90 %, qui est composée à 50 % de Spartine et à 50 % de sol nu.

Sur la zone 2, la superficie totale où la Spartine est présente à plus de 50 % est d'environ 6, 5 ha.

Zone 3 : Concession Crotoy

Le haut de la concession est complétement couvert par la végétation mais la Spartine est peu présente et ne représente de 5 % de celle-ci sur 45 ha, comprenant une zone composée à 95 % de sol nu sur la limite ouest de la concession, sur laquelle on trouve de la Spartine par petites taches à hauteur de 5 %. Au bord de cette zone, en limite de concession, une petite bande dense en Spartine est présente (80 % de Spartine et 10 % d'autre végétation).

Sur l'autre moitié de la concession, la Spartine est plus présente (à hauteur de 30 % sur 19 ha, le reste étant des autres végétaux).

En bas de la concession, la Spartine est plus fortement présente et forme une bande à 70 %, sur 1 ha, les 20 % restants étant des autres végétaux.

Devant cette zone, sur le sol nu, se trouve une tache de Spartine (90 % Spartine, 10 % d'autres végétaux) d'environ 276 m².

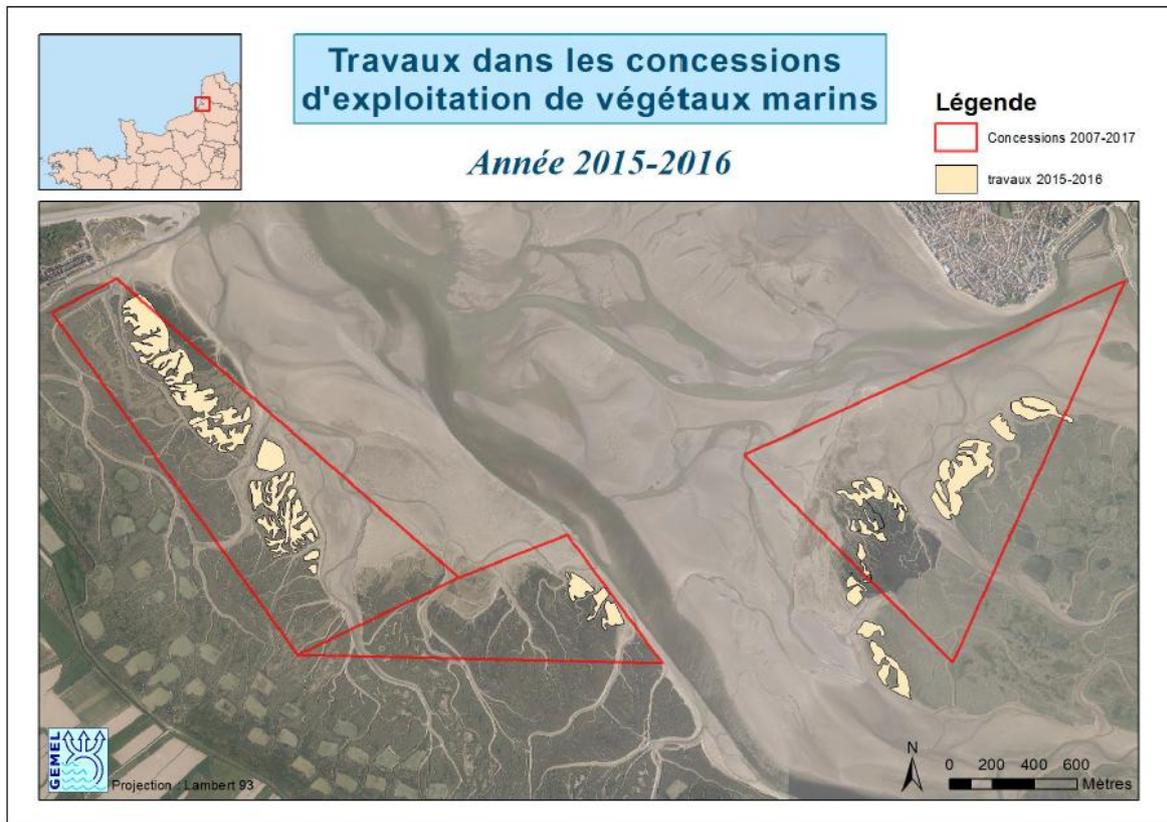
Zone 4 : Concession Crotoy

Sur la majeure partie de cette concession, la Spartine est peu présente : -5 % sur l'ensemble de la zone qui a un faible pourcentage de sol nu (-5%), elle y est répartie de manière éparpillée. Cette surface représente 36 ha.

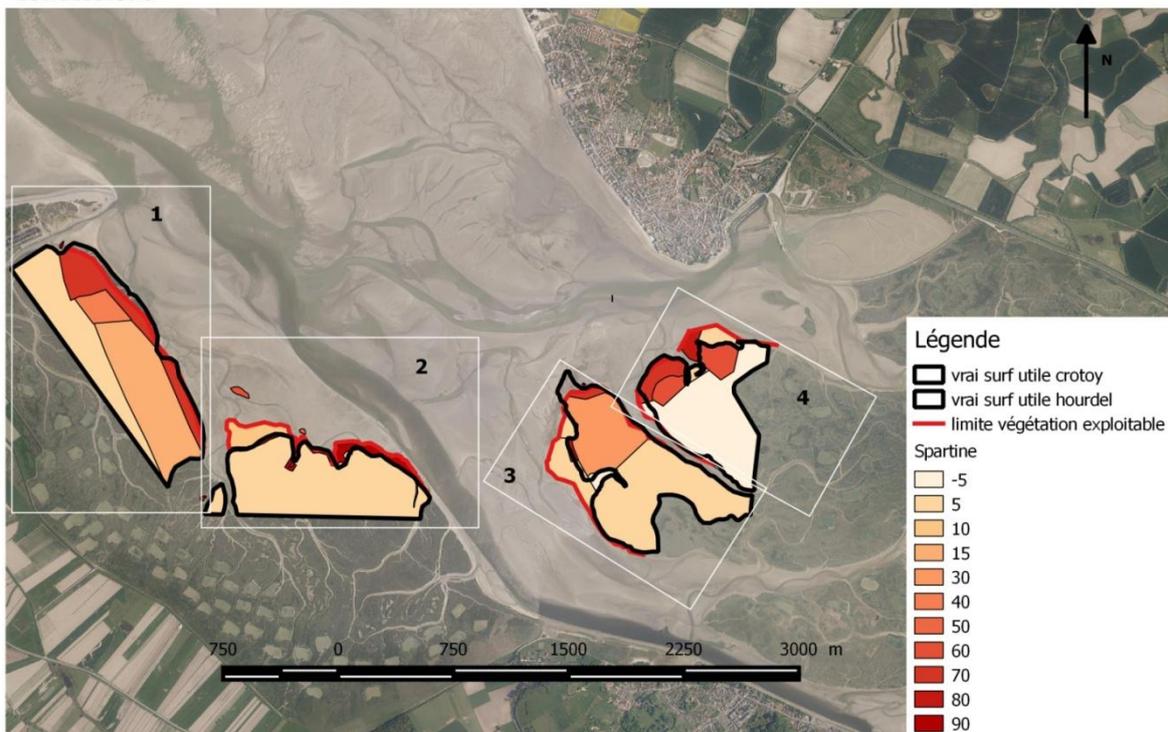
Plus bas on trouve deux taches à 60 % de Spartine avec 5 % de sol nu et 35 % d'autre végétation représentant 3 ha. Au nord Est, au bord extérieur de la limite de la zone de concession, la Spartine forme une tache composée à 80 % de Spartine, 10 % de sol nu et 10 % d'autre végétation sur 2 ha. Cette tache se prolonge plus à l'ouest par une bande de 4 ha de Spartine à 70 % sans sol nu.

Entre ces zones, se trouvent des taches légèrement plus denses en Spartine que la partie haute de la concession. Elles ont été estimées à 5 % de Spartine, -5 % de sol nu et environ 90 % - 95 % d'autre végétation et représentent 4 ha.

Comparaison par rapport aux travaux précédemment effectués sur la Spartine :



Densité de Spartine dans les zones de concessions



Dans la zone 1, la Spartine s'est essentiellement concentrée sur le bord de la concession. Il persiste un recouvrement de 5 à 10 % au centre de la concession. La présence de la Spartine sur cette zone en pourcentage équivalent était déjà observée sur cette zone en 2006 et e 2013.

Dans la zone 2, la Spartine est peu présente et reste localisée à l'Est de la concession. En 2013, elle avait été localisée aux alentours de 5% dans cette zone. Les travaux de 2013 se sont concentrés sur cette partie. La Spartine a eu tendance à s'y étaler en fine bande en limite de végétation.

Dans la zone 3, la Spartine reste concentrée dans les limites basses aux alentours de 20 % comme observé en 2013. Elle semble cependant avoir régressé sur le côté Ouest où elle est passée à un recouvrement de 5 à 10 %.

Dans la zone 4, la Spartine reste plus fortement présente en limite basse malgré les travaux qui ont été réalisés dans cette zone.